

DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION  
TRANSFRONTALIERE  
POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE

SIEGE : Mairie d'ETREMBIERES – Place Marc Lecourtier  
74100 ETREMBIERES

OBJET :

DESIGNATION D'UN  
NOUVEAU MEMBRE  
A LA CCSP POUR  
REPLACER  
MONSIEUR GANTY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE

Séance du : 26 mai 2023

Convocation du : 17 mai 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14

N°A-2023-13

Présidente de séance : Madame Anny Martin

Secrétaire de séance : Monsieur Christian Aebischer

**Membres présents** : Mesdames Roxane Dupommier Anny Martin, Christine Ricci, Messieurs Christian Aebischer, Patrick Antoine, Marc Châtelain Gabriel Doublet, Jean-Michel Vouillot, Ludovic Wiszniewski

**Membres représentés** : Christian Dupessey représenté par Françoise Magdelaine suppléante,

**Membres excusés** : Messieurs Patrick Bartolo, Alain Carlier, Dominique Frei, Jean-Marie Martin

Par délibération du 25 septembre 2020, l'Assemblée du GLCT TS a élu les membres de la commission consultative des services publics locaux comme suit :

La Présidente du GLCT, présidente de la commission ou sa représentante Christine Ricci désignée par arrêté	
<b>République et Canton de GENEVE :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Christine RICCI</li><li><b>Pascal GANTY</b></li></ul>
<b>Genevois Haut-Savoyard :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Gabriel DOUBLET</li><li>Ludovic WISZNIEWSKI</li></ul>
<b>Associations locales suisses :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Fondation BRAILLARD Architectes : le président ou son représentant</li><li>Genèverando : le président ou son représentant</li></ul>
<b>Associations locales françaises :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Club de vol libre du Salève : le président ou son représentant</li><li>OXYGENE 74 (Association des randonneurs en Haute-Savoie Nord) : le président ou son représentant</li></ul>

Suite au départ de Monsieur Pascal Ganty, il convient de le remplacer.

Monsieur Marc CHATELAIN a été proposé comme candidat par la délégation genevoise.

L'assemblée, entendu l'exposé du rapporteur,

ELIT à l'unanimité des voix Monsieur Marc CHATELAIN membre de la commission consultative des services publics locaux.

La composition de cette commission est mise à jour comme suit :

La Présidente du GLCT, présidente de la commission ou sa représentante Christine Ricci désignée par arrêté	
<b>République et Canton de GENEVE :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Christine RICCI</li> <li>• Marc CHATELAIN</li> </ul>
<b>Genevois Haut-Savoyard :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gabriel DOUBLET</li> <li>• Ludovic WISZNIEWSKI</li> </ul>
<b>Associations locales suisses :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation BRAILLARD Architectes : le président ou son représentant</li> <li>• Genèveverando : le président ou son représentant</li> </ul>
<b>Associations locales françaises :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Club de vol libre du Salève : le président ou son représentant</li> <li>• OXYGENE 74 (Association des randonneurs en Haute-Savoie Nord) : le président ou son représentant</li> </ul>

La Présidente,  
Anny Martin

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame la Présidente du GLCT dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse du GLCT, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*